

Compte rendu de la Commission de l'égalité des chances du 24 avril 2024

Membres présents :

- Lara Schaeffer – Présidente
- Riad Bahema – Secrétaire
- Martine Gortan-Thill
- Marie-Rose Hennes-Schauls
- Francine Hoffmann
- Yannick Kieffer
- Michèle Lentz
- Travis Sprabary
- Joke Van der Schilden-De Jong
- Georges Weyer

Membres absents:

- Cindy Wagner, remplacée par Laurent Schanck
- Philippe Hennes, remplacé par Romain Breuer
- Susanna van Tonder, remplacée par Viviane Dondelinger

1. Présentation des membres et fonctionnement de la commission

Après un tour de table pour introduire les membres de la commission, il est convenu de convoquer la commission en fonction des besoins, selon les événements à organiser et les documents à discuter.

2. Bilan des activités et projets de la commune dans le domaine de l'égalité des chances

Parmi les projets de la commune réalisés pendant la dernière législature sont la « Period Box » et les contraceptifs gratuits disponibles dans les toilettes publiques de la commune, la déclaration de la Commune comme « LGBTQIA+ freedom zone », l'initiative « rues au féminin » pour la Journée internationale des droits des femmes et d'autres activités de sensibilisation, notamment dans le cadre de la « Orange Week ». La Commission de l'égalité des chances a dans le passé surtout organisé des événements (conférences, soirées cinémas etc), entre autres pour la Journée internationale des droits des femmes en mars, et ce souvent en collaboration avec d'autres commissions consultatives, en particulier la Commission de la famille.

3. Discussion ouverte sur les priorités et projets à mettre en œuvre par la commission

La commission a décidé de continuer à organiser des événements visant à sensibiliser et informer sur la question de l'égalité des chances au sein de la commune. Les occasions qui s'y prêtent particulièrement seraient par exemple la Journée internationale des droits des femmes, la « Orange Week », mais aussi des événements communaux comme les « Walfer Bicherdeeg » ou la Journée des nouveaux habitants.

Il est constaté que les sujets de la commission se chevauchent avec les domaines de compétence d'autres commissions, notamment la Commission de la famille, des personnes en situation de handicap, du troisième âge et sociale, la Commission de la jeunesse, de l'enfance et des infrastructures pour jeunes, ainsi que la Commission communale du vivre-ensemble interculturel. Par conséquent, il

serait utile de renforcer la collaboration avec ces commissions afin d'atteindre un public aussi large que possible lors des événements.

De même, il est visé d'entamer une collaboration avec les Commissions de l'égalité des chances des autres communes du Uelzechtdall (Steinsel, Lorentzweiler, Lintgen, Mersch) pour échanger des bonnes pratiques et organiser des événements conjoints.

Une première réunion d'information entre le ministère de l'Égalité des chances (MEGA) et les Commissions de l'égalité des chances du Uelzechtdall aura lieu le 18 juin 2024. Lors de cette réunion, le MEGA fera une présentation des principes de l'égalité des chances et des outils qui sont à la disposition des communes qui veulent travailler dans ce domaine. Elle servira également à établir le contact entre les membres des commissions.

La Charte européenne pour l'égalité entre femmes et hommes sur le plan local, signée par la Commune de Walferdange en 2011, prévoit l'élaboration d'un plan d'action local qui expose les objectifs et les priorités du signataire, toutes les mesures qu'il prévoit de prendre et les ressources à allouer pour mettre en œuvre la Charte et ses engagements. La commission pourra contribuer à l'élaboration de ce plan d'action, en étroite collaboration avec la commune. Il est convenu d'envoyer la charte aux membres de la commission avec le présent rapport.

4. Divers

Prochaine réunion : Réunion d'information avec le MEGA et les Commissions d'égalité des chances de l'Uelzechtdall le 18 juin 2024

Lara Schaeffer

Présidente



Riad Bahema

Secrétaire

